

Le paradoxe de l'économie algérienne

Abdelhamid MERAD-BOUDIA*

Depuis la fin en avril 1998 du programme d'ajustement structurel, lancé sous le contrôle du FMI suite à la décision de rééchelonnement de la dette extérieure, l'économie algérienne se caractérise par un paradoxe qui perdure :

D'un côté, on enregistre une amélioration sensible d'un certain nombre d'indicateurs macro-économiques. C'est ainsi que le ratio du service de la dette qui culminait à près de 100 % en 1994 a été ramené à 40 % de la valeur des exportations de biens et services en 1995, 32 % en 1996 pour se situer à hauteur de 22 % en 2001. L'inflation a diminué de 31,5 % en 1994 à 4,3 % en 2001. Le budget de l'Etat est passé d'un déficit de 8,9 % du PIB à un excédent de 9,9 % en 2000, 4,9 % en 2001. L'excédent commercial s'est élevé à 12,8 milliards de dollars en 2000 et 10,2 milliards de dollars en 2001, tandis que les réserves de change ont atteint près de 12 milliards de dollars en 2000 pour quasiment doubler en septembre 2002 avec 22,5 milliards de dollars soit l'équivalent de deux années d'importation.

Mais d'un autre côté, et malgré ces évolutions, la croissance économique est en baisse depuis quatre ans (5,1 % en 1998, 3,2 % en 1999, 2,4 % en 2000, 2,1 % en 2001) et elle est due principalement au secteur des hydrocarbures (qui représente 30 % du PIB) et de l'agriculture (8,6 % du PIB en 2000). La production industrielle est en recul (indice 100 en 1989, 74,6 en 2001) et en particulier celle du secteur public qui affecte la sidérurgie, l'industrie des biens intermédiaires métalliques, mécaniques et électriques, les

véhicules industriels ainsi que les industries chimiques. La part de l'industrie dans le PIB a décliné passant de 10,6 % en 1995 à 7,3 % en 2000 tandis que le ratio d'investissement brut / PIB qui était de plus de 50 % en 1978 chute à 25 % en 2001. Le nombre de chômeurs a augmenté et le taux de chômage se situe autour de 30 % de la population active, le taux étant plus élevé encore (54 %) chez les jeunes de 15 à 24 ans alors que 83 % des chômeurs ont moins de trente ans. L'atteinte des équilibres macro-économiques par durcissement de la gestion de la demande a également affecté le pouvoir d'achat des salariés et des couches moyennes, le PIB / tête ayant diminué en 2000 de plus de 30 % par rapport à celui enregistré au milieu des années 80. Finalement, la pauvreté est en forte augmentation puisque 22,6 % de la population sont considérés en situation de pauvreté absolue (contre 12,2 % en 1988), laquelle est aggravée, de plus, par les effets du terrorisme et la crise aiguë du logement.

Ce décalage entre des indicateurs macro-financiers positifs et un recul de l'investissement et de la consommation, et plus longuement une dégradation des conditions générales de vie, a contraint les autorités à adopter un « programme de soutien à la relance économique 2001-2004 » combinant dépenses publiques et réformes. Cette initiative ne paraît cependant pas en mesure de faire sortir l'économie algérienne de la « trappe à ajustement » dans laquelle elle est enfermée, pour lui faire atteindre un taux de croissance de 6-7 % qui semble le niveau nécessaire susceptible de faire reculer le chômage et améliorer la situation sociale.

Cette faiblesse de l'initiative publique explique certainement que des acteurs économiques privés nationaux soient intervenus dans le débat sur la situation économique et sociale, en appelant précisément les autorités économiques à faire preuve « d'une politique plus volontariste en matière d'interventions économiques » et à afficher « des ambitions plus grandes et plus concrètes en matière de relance de l'économie nationale et de création d'emplois ». C'est ainsi, par exemple, que le Forum des Chefs

* Université Pierre Mendès France de Grenoble.

d'Entreprises (qui regroupe les chefs des plus importantes entreprises privées d'Algérie) propose dans sa *Lettre* en date du 15 septembre 2002 la mise sur pied d'un programme de réalisation de quatre grands projets d'infrastructure (la liaison auto-routière Est-Ouest ; le métro d'Alger ; l'aéroport d'Alger ; la réalisation de dix unités de dessalement de l'eau de mer) et dont l'enveloppe totale à mobiliser sur cinq années (évaluée à 9 290 millions de dollars) « reste largement à la portée des ressources financières actuelles de l'état ».

Un plus haut niveau de dépenses publiques pour la création d'externalités positives est donc nécessaire et il ne fait aucun doute que cette exigence est tout à fait compatible avec des principes de bonne gestion dans le domaine des politiques commerciales et budgétaires. Certes, la prudence des autorités économiques est compréhensible au regard du traumatisme causé par la crise de la dette qui a duré pratiquement de 1986 à 1998. De même, le niveau élevé des réserves financières est sans doute volontairement "préservé" comme un élément de la stratégie de négociation pour l'insertion de l'économie algérienne dans le processus de mondialisation (régionalisation ; signature du paragraphe de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union Européenne le 19 décembre 2001 ; négociation en cours pour l'adhésion à l'OMC...). Pour autant, ces considérations ne doivent pas pousser les autorités à se "fourvoyer"

dans le culte de l'excédent commercial, de l'excédent budgétaire et de la préservation d'un haut niveau de réserves financières. Les connotations systématiquement positives qui s'attachent à l'excédent — commercial ou budgétaire — sont discutables. Un excédent peut ainsi être provoqué par une récession qui déprime par là fortement les importations et inversement un déficit peut résulter d'une forte croissance économique qui stimule les importations. Dans une situation marquée par la stagnation, voire la baisse, de la consommation des ménages, de l'investissement privé national et l'absence d'investissement étranger dans les secteurs hors hydrocarbures, l'Etat doit prendre le relais par les dépenses d'investissement ce qui implique de prendre ses distances par rapport à une démarche du "tout marché" véhiculée par une vision néolibérale radicale de plus en plus remise en cause et critiquée de l'intérieur même des institutions financières internationales. Cette réhabilitation de la fonction économique de l'Etat doit cependant s'inscrire, pour être efficiente, dans une vision stratégique du processus de développement, en veillant à maintenir les équilibres macro-économiques ainsi qu'un climat d'investissement approprié et en engageant par le dialogue et la concertation, tous les acteurs sociaux et politiques dans cette stratégie, et en particulier l'Etat. C'est dire la nécessité "d'un nouveau type d'Etat développeur". C'est probablement tout l'enjeu de la période actuelle.